

[LIVRE]

ÉTUDE ÉCONOMIE DU LIVRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

CAHIER DES CHARGES

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



ALCA, Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel, est une agence du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine soutenue par l'État - Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, en vue du développement des champs du livre et du cinéma sur l'ensemble de la région par l'accompagnement de ses acteurs professionnels. Présente sur l'ensemble du territoire néo-aquitain via ses bureaux d'Angoulême, Bordeaux, Limoges et Poitiers, elle relaie de manière accessible et équitable pour l'ensemble des professionnels les politiques publiques de ses co-financeurs et les met en œuvre.
<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/qui-sommes-nous>

SOMMAIRE

Contexte	p. 2
Objectifs	p. 3
Synthèse des livrables attendus	p. 6
Méthodologie générale	p. 6
Calendrier	p. 6
Modalités de réponse au présent cahier des charges	p. 7
Annexe 1 : Données à collecter	p. 8
Annexe 2	p. 12

1. CONTEXTE

Les dernières études concernant l'économie du livre (librairies, entreprises de diffusion-distribution, maisons d'édition) réalisées sur les anciens territoires de la Nouvelle-Aquitaine remontent à plusieurs années. ALCA n'ayant pas une mission d'observatoire à proprement parler ni de moyens spécifiques alloués à cet effet, il est plus que nécessaire de lancer un état des lieux à la fois quantitatif et qualitatif, impliquant les professionnels.

ALCA lance ainsi quatre études distinctes pour couvrir la totalité de la chaîne du livre, auteurs et autrices, manifestations littéraires, économie du livre et les opportunités de développement, telles que l'éco-responsabilité de l'impression de l'édition.

La présente étude a pour vocation l'élaboration de chiffres-clés pour une meilleure connaissance du terrain, la remontée des besoins des professionnels afin d'adapter nos missions et nos propositions, l'élaboration d'outils de type « observatoire » afin de faciliter la mise à jour régulière de ces données par les chargés de mission d'ALCA.

1.1 La filière du livre en Nouvelle-Aquitaine

La filière du livre en Nouvelle-Aquitaine est stable et bien développée. Elle attire sans cesse de nouveaux professionnels et présente de nombreux atouts tels que sa concentration d'acteurs et son dynamisme dans les domaines de la BD, de la traduction, de l'édition littéraire; des créations et reprises réussies de librairies ainsi que des fédérations structurées représentatives des professionnels notamment dans les secteurs de l'édition et de la librairie. Cette économie doit toutefois encore se consolider car elle est le fait de très petites entreprises (TPE) indépendantes et fragiles, ou de créateurs dispersés.

Selon d'anciennes études et grâce au maintien de nos bases de données et adhérents des filières, ALCA connaît aujourd'hui les chiffres suivants :

- Près de 200 manifestations littéraires et salons ont lieu chaque année en Nouvelle-Aquitaine.
- Plus de 200 librairies indépendantes proposent une offre diversifiée de livres au plus près des habitants de la plus vaste région de France.
- Enfin, près de 200 éditeurs sont installés en Nouvelle-Aquitaine, rayonnant sur tous les genres littéraires. Voir en annexe la définition précise d'un éditeur.
- Ce sont aussi 1 500 auteurs (écrivains, poètes, traducteurs, illustrateurs, scénaristes BD, dessinateurs) qui sont installés en Région Nouvelle-Aquitaine et font vivre la création littéraire dans tous les champs éditoriaux.

1.2 La crise sanitaire

Les conséquences qui découlent de tout ou partie de l'arrêt de l'activité en raison de la crise sanitaire sont difficilement quantifiables à ce jour. Toutefois, les premiers éléments font apparaître une baisse potentielle de 25% du chiffre d'affaires dans le secteur de l'édition et un réaménagement de la politique éditoriale (report de titres, adaptation du programme à la baisse), chiffres qui ressortent des dépôts pour le contrat de filière - chiffres issus des informations reçues des éditeurs lors du dépôt au contrat de filière et des chiffres nationaux. L'impact est plus ou moins important en fonction des modèles

économiques de ces structures mais 80% d'entre elles réalisent un chiffre d'affaires de moins de 100 000€ et sont donc par nature fragiles - chiffres issus des études nationales. L'édition se trouve lourdement impactée.

L'activité des libraires s'est arrêtée brutalement pendant le premier confinement. Une partie des structures a mis en place des systèmes de fourniture de livres pour limiter les pertes lors du second confinement. On observe un retour important des lecteurs en librairies et les chiffres d'affaires sont en nette augmentation sur la période de mai à juillet entre 2019 et 2020. Toutefois, cette dynamique est à mesurer sur le long terme avant de se prononcer sur cette reprise d'activité. Elle est également à modérer selon la taille des structures.

Dans ce contexte de crise sanitaire, les éditeurs et les libraires ont dû s'adapter pour faire face aux pertes de chiffres d'affaires et à la nécessité de garder le lien avec une clientèle de proximité. Les ventes par internet ont augmenté significativement et ont mis en évidence l'obsolescence des outils informatiques et des sites internet (vitrines de réservation et de ventes directes). Les maisons d'édition indépendantes ont moins bénéficié que les gros éditeurs du système de clique et collecte mis en place dans les librairies (moins de conseils libraires, moins de visibilité), c'est encore plus particulièrement vrai pour les structures qui pratiquent le dépôt.

1.3 Un accompagnement historique de la filière du livre en Nouvelle-Aquitaine

Le contrat de filière Livre en Nouvelle-Aquitaine associe la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État - Drac Nouvelle-Aquitaine et le Centre national du livre et poursuit leur partenariat par la mise en place d'un accord-cadre sur la période 2021-2023. Celui-ci permet le soutien et l'accompagnement de la filière du livre sur le territoire néo-aquitain.

Voir <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/animation-du-contrat-de-filiere>

2. OBJECTIFS

L'étude envisagée comporte 3 objectifs :

- Objectif 1 : connaître avec précision et de manière durable les indicateurs-clés des acteurs économiques du livre en Nouvelle-Aquitaine : collecter et conforter les données-clés du secteur de l'économie du livre.
- Objectif 2 : comprendre et modéliser les profils des acteurs économiques du livre en Nouvelle-Aquitaine et dégager les opportunités d'évolution et de développement de ces acteurs : classer les acteurs de l'économie de livre selon une typologie appropriée, analyser la situation du secteur en Nouvelle-Aquitaine au regard des indicateurs-clés aux plans économiques régional et national, en spécifiant les données liées à la crise sanitaire et dégager les opportunités de développement du secteur.
- Objectif 3 : évaluer l'accompagnement institutionnel et proposer des évolutions : faire le point sur l'ensemble des dispositifs, financiers ou non, d'accompagnement des acteurs économiques du secteurs économique du livre, aux plans régional et national et faire des préconisations pour son évolution au regard des opportunités dégagées.

2.1 Objectif 1 : indicateurs-clés du secteur économique du livre en Nouvelle-Aquitaine

En vue de cet objectif, il est demandé trois sortes de prestations :

- Définition conjointe des professionnels ciblés.
- Collecte des indicateurs clés pour 2021 (état des lieux 2021), selon une logique exhaustive et/ partielle en fonction des items.
- Méthodologie de collecte pour les années suivantes : par indicateur, quelle fréquence de collecte, quelle méthodologie.

Cette prestation servira de base à la constitution d'un observatoire régulier de l'économie du livre interne à ALCA.

2.1.1 Définition conjointe des professionnels ciblés

Les acteurs concernés par la présente étude sont les professionnels du livre en Nouvelle-Aquitaine, classés selon les critères de la Fill (voir annexe 2).

Il s'agit des éditeurs, des diffuseurs/distributeurs, et des libraires (de manière marginale, ces métiers des indépendants tels que graphistes, imprimeurs, entreprises de pré-print).

2.1.2 Collecte des indicateurs-clés

Voir le détail en annexe 1.

2.1.3 Méthodologie pour une collecte pérenne

Sous la forme d'une note de préconisation, chaque item sera assorti de la fréquence utile de recueil, ainsi que des moyens pour ce faire.

2.1.4 Méthodologie

Données déjà disponibles

Le recueil de ces données pourra s'appuyer sur les données déjà collectées à ALCA.

Il s'agit :

- Des données déjà existantes dans les bases de données structurées d'ALCA
- D'autres enquêtes

Le recueil des données pourra employer tout moyen jugé nécessaire par le prestataire : questionnaire par formulaire, relances téléphoniques.

L'ensemble des données mentionnées seront recherchées.

Données exhaustives vs données partielles

Voir annexe 1.

Les items colorisés : ils feront l'objet d'un recueil exhaustif, utilisant tout moyen pour atteindre cette exhaustivité.

Les items en noir : des réponses complètes a minima pour un panel représentatif.

- Ils seront recueillis via les réponses obtenues par questionnaires.
- Pour un panel représentatif déterminé avec ALCA, les données seront recueillies de manière complètes.

Paliers estimatifs à atteindre pour les données partielles par type de métier :

50/60 éditeurs : les plus structurés, ceux qui ont édité au moins une nouveauté par an ces trois dernières années ;
70/80 libraires : ceux qui ont plus de 50% de chiffre d'affaires destinés à la vente de livres neufs ;
4 diffuseurs.

Format de recueil des données et transmission

Les données seront recueillies via tableur. Le nom des champs sera établi de manière définitive conjointement entre le prestataire et ALCA dès les premiers rendez-vous de travail, en lien avec la base de données Odoos maintenue en interne. Le résultat de cette collecte viendra enrichir les bases de données structurées Odoos.

Certains de ces chiffres et données seront transmis à d'autres organismes chargés d'observer le paysage culturel en Nouvelle-Aquitaine, tel que l'agence A. Enfin, il pourra être envisagé la libération de certaines de ces données via la logique de l'open data.

2.2 Objectif 2: une typologie des acteurs économiques en vue d'une modélisation des opportunités de développement de chaque sous-filière

En vue de cet objectif, trois prestations sont requises :

- Une enquête qualitative sur un panel représentatif proposé par le prestataire : analyser de manière plus approfondie certains points complémentaires du questionnaire précédent quantitatif.
- Une modélisation des types d'acteurs économiques de chaque filière, sous forme descriptive et schématisée
- Une analyse de cette typologie au regard des indicateurs disponibles au plan régional (autres acteurs économiques d'autres filières, à déterminer entre le prestataire et ALCA) et au plan national sur les secteurs concernés du livre.

2.2.1 Une enquête qualitative sur un panel représentatif des acteurs économiques

De manière concertée, ALCA et le prestataire détermineront :

- Le contenu du questionnaire complémentaire qualitatif.
- Le panel des acteurs interrogés.

Cette partie de la prestation prendra en compte notamment les éléments suivants, appelés « focus métiers » et « focus

associations professionnelles ». Les effets de la crise sanitaire seront notamment analysés durant cette étape :

Le prestataire procédera alors à cette prestation, qu'elle livrera sous la forme suivante du verbatim.

2.2.2 Une modélisation des types d'acteurs économiques

À partir de sa connaissance des secteurs économiques du livre, du recueil des données et des enquêtes qualitatives complémentaires, le prestataire proposera une modélisation des types d'acteurs économiques du livre en Nouvelle-Aquitaine.

Cette prestation prendra la forme d'un rapport écrit et de schémas (infographie) explicatifs, pour chaque métier.

2.2.3 Une analyse de la place des acteurs économiques du livre en région et en France et des opportunités de développement pour chaque sous-filière

En lien avec les indicateurs clés de l'économie en région Nouvelle-Aquitaine et de l'économie du livre en France, le prestataire fournira un cadre d'évaluation de la place du livre en Nouvelle-Aquitaine et en France. Il analysera aussi les

Enquête qualitative sur un panel représentatif des acteurs économiques	
Édition	Librairie
<ul style="list-style-type: none"> • Impact de la crise sanitaire • La problématique des frais d'expédition • La problématique du stockage et de la diffusion/distribution • La visibilité sur le Web • La vente numérique • La surproduction • L'écoresponsabilité • Liens avec l'interprofession • L'international 	<ul style="list-style-type: none"> • Impact de la crise sanitaire • La transition vers le clique et collecte : avantages et inconvénients, chiffre d'affaires, formation, numérisation • La place des maisons d'édition indépendantes dans les fonds des librairies : dynamique, évolution, comment mieux faire • La prise en compte des grandes surfaces et GSS • Économie induite par la librairie (écosystème bassin de population, département, région) • Place de la relation librairie/bassin de population, en lien avec les festivals, la lecture publique • La place de la remise fidélité à 5% • La part des marchés publics dans le chiffre d'affaires de la librairie ; dynamique ; place de la remise de 9% • Les besoins de formation à moyen et à long terme – évolution du métier • Efficacité chèque livre et autre pass culture • Part des subventions publiques et efficacité • Liens avec l'interprofession
Aena (Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine)	Lina (Librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine)
<ul style="list-style-type: none"> • Forme • Nombre d'adhérents • Missions • Projets • Perspectives d'évolution 	

perspectives de développement et les conditions qui les permettent hors accompagnement institutionnel. Cette prestation donnera lieu à un rapport d'analyse écrit et schémas (infographie) afférents. Il pourra être convenu que la modélisation et cette analyse prennent place dans un même document.

2.3 Évaluation de l'accompagnement institutionnel et préconisations

Cet objectif suppose la réalisation des prestations suivantes :

- Analyse des politiques publiques qui accompagnent le livre, aux plans régional, national et européen : synthèse des enjeux économiques, culturels et sociétaux.
- Analyse des leviers de développement du secteur économique au regard des enjeux publics dégagés.
- Préconisation pour une évolution des dispositifs, tant régionaux que nationaux, incluant le contrat de filière régionale pour le livre de Nouvelle-Aquitaine.

2.3.1 Analyse des politiques publiques

Aux plans régional, national et européen, les différentes politiques publiques qui encadrent le livre seront analysées :

- Politiques économiques.
- Politiques culturelles.
- Politiques environnementales.
- Politiques d'aménagement du territoire.
- Politiques sociales.

Pour chacune, les enjeux, objectifs et dispositifs seront répertoriés. Un cas particulier sera fait du contrat de filière 2021-2023. Cette prestation sera rendue sous la forme d'un rapport écrit.

2.3.2 Analyse des opportunités de développement au regard des enjeux et des politiques publiques

Les enjeux propres aux acteurs économiques analysés dans la prestation liée à l'objectif 2 seront confrontés à ces enjeux de politiques publiques en termes d'opportunité de développement pour les acteurs en Nouvelle-Aquitaine. Cette prestation sera rendue sous la forme d'une partie dans le rapport écrit.

2.3.3 Préconisation d'évolution des dispositifs et règlements mettant en œuvre les politiques publiques en vue d'un accompagnement amélioré des acteurs économiques du livre en Nouvelle-Aquitaine

La mise en évidence des enjeux de politique publique couplés aux opportunités de développement des acteurs économiques permettront au prestataire d'émettre des préconisations de la traduction des politiques publiques en

dispositifs et règlements, quand des opportunités d'évolution sont identifiées.

Deux focus seront demandés.

Contrat de filière du livre	Le prix unique du livre et les rabais
<ul style="list-style-type: none"> • La clause de revoyure prévue pour 2022-2023 supposera des évolutions dès la fin de l'année 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • L'anniversaire de la loi sur le prix unique du livre offre l'opportunité d'analyser ses bénéfices • C'est aussi l'opportunité d'analyser les effets des rabais aux collectivités et aux clients

3. SYNTHÈSE DES LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus :

- Documents de synthèse (avec des versions intermédiaires ; au moins 2 rendus intermédiaires et un rendu sous forme de dialogue avec le comité de suivi).
- Focus spécifique sur les impacts de la crise et l'inflexion des grandes tendances.
- Versions synthétiques.
- Infographies.
- Diaporamas de présentation.
- Données brutes : dans un format tableur interopérables (formats .ods et .csv a minima).

4. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Rôle du prestataire : force de proposition et de conseil

À toutes ces étapes, le prestataire est invité à donner son avis, à promulguer des conseils et faire des propositions.

Comités : pilotage et suivi

- Comité de pilotage.
 Son rôle : prend les décisions aux questions posées et valide les documents définitifs.
 Il est constitué d'ALCA, de la Drac, de la Région et du Centre national du livre (CNL). Il se réunira aux étapes-clés déterminées par le prestataire.
- Comité de suivi.
 Son rôle : il est consultatif et interrogé par quelque mode que ce soit, autant que les parties prenantes le jugeront.
 Il est constitué d'un panel de professionnels déterminé par ALCA, du Centre national du livre et du comité de pilotage.
 Il se réunira aux étapes clés déterminées par le prestataire.

5. CALENDRIER

Le présent calendrier est celui souhaité. Le calendrier réalisable proposé par le prestataire sera argumenté et discuté avec ALCA.

	Septembre 2021	Décembre 2021	Mars 2022
1 ^{re} restitution Objectif 2 : typologies et opportunités Objectif 3 : préconisation, accompagnement			
Concertation avec les professionnels			
2 ^e restitution Objectif 1 : chiffres-clés Objectif 2 : typologie et opportunités Objectif 3 : préconisation d'accompagnement			
Concertation avec les professionnels			
3 ^e restitution - finale			
Concertation avec les professionnels			

6. MODALITÉS DE RÉPONSE AU PRÉSENT CAHIER DES CHARGES

Mémoire

Le prestataire détaillera ses réponses dans un mémoire comprenant :

- La description de son entreprise.
- La réponse aux spécifications détaillées.
- Le calendrier.
- Les références sur des dossiers similaires, dans le champ culturel, ou dans tout autre champ.
- Les CV des personnes dédiées au projet.

Bordereau de prix

Le prestataire isolera dans un document particulier le détail de ses prix, en HT et TTC.

Critères d'analyse

Prix: 40%.

Technique + calendrier: 60%

Calendrier du dépôt

Date limite et modalités de dépôt :

15 septembre 2021 à minuit, par mail ou par courrier.

emmanuelle.lavoix@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Choix du prestataire

Fin septembre au plus tard.

ANNEXE 1 : DONNÉES À COLLECTER (1)

Édition

Carte d'identité :

- Coordonnées (avec géo-référencement)
- Statut
- Création
- Indépendance
- Inscription dans un réseau :
 - National
 - Régional (Aena)
- Activités (si autres activités que édition)
- Emploi et bénévolat
- Formations
- Site Internet
- Ligne éditoriale
- Collections
- Nombre de titres/an
- Fonds/nouveautés

Gestion :

- Données comptables sur 3 ans :
 - Chiffre d'affaires
 - Résultat
 - Dettes
 - Autres items à définir
- Données comptables (projection N+1) :
 - Chiffre d'affaires
 - Résultat
 - Dettes
 - Autres items à définir
- Relations banques
- Subventions
- Tirages
- Réimpression
- Coéditions et partenariats
- Cessions de droits
- Droits d'auteurs et à valoir
- Traductions
- Retours

Commercialisation :

- Diffusion/distribution
- Remise
- Référencements
- Nombre et types de points de vente
- MEP
- Moyenne
- Taux de retour
- Vente directe (VPC et vente en ligne)
- Présence sur les salons
- Surdiffusion

Promotion :

- Catalogues
- Argumentaires
- Animations en librairie (directes et via diff)
- Réseaux sociaux
- RP
- Newsletter et site Internet
- Souscription

Projet de développement et besoins :

- Numérique
- Formations
- Expertises
- Relations interprofessionnelles
- Autres items à définir

ANNEXE 1 : DONNÉES À COLLECTER (2)

Diffusion/distribution

Carte d'identité :

- Statut
- Création
- Coordonnées (notamment géo-référencement)
- Indépendance
- Inscription dans un réseau :
 - National
 - Régional
- Activités (si autres activités que diffusion distribution)
- Emploi et bénévolat
- Formations
- Site Internet
- Nombre et types de catalogues
- Nombre de titres présentés/an
- Part fonds/nouveautés

Gestion et commercialisation :

- Données comptables sur 3 ans :
 - Chiffre d'affaires
 - Résultat
 - Dettes
- Données comptables (projection N+1) :
 - Chiffre d'affaires
 - Résultat
 - Dettes
- Relations banques
- Subventions
- Remises pratiquées
- Référencements
- Nombre et types de points de vente (répartition/niveaux)
- MEP moyenne
- Taux de retour
- Vente en ligne
- Présence sur les salons

Promotion :

- Catalogues
- Argumentaires
- Animations en librairie (directes ou en relation avec les éditeurs)
- Réseaux sociaux
- RP
- Newsletter et site Internet

Projet de développement et besoins :

- Numérique
- Formations
- Expertises
- Relations interprofessionnelles
- Autres items à définir

ANNEXE 1 : DONNÉES À COLLECTER (3)

Librairies

Carte d'identité :

- Classement niveau 1 et niveau 2 (+ 50 % CA livre)
- Coordonnées
- Statuts
- Création
- Inscription dans un réseau :
 - National
 - Régional (Lina)
- Emploi (et % CA)
- Formation et qualification
- Offre
- Stock (références et volumes)
- Surface
- Rotation
- Loyer
 - Montant
 - En % CA
 - Évolution ces dix dernières années
- Transport
 - Montant
 - En % CA

Projet de développement et besoins :

- Numérique
- Formations
- Expertises
- Relations interprofessionnelles
- Autres items à définir

Gestion et commercialisation :

- Données comptables sur 3 ans :
 - Chiffre d'affaires
 - Résultat
 - Endettement
 - Marge
 - Autres items à définir
- Données comptables (projection N+1) :
 - Chiffre d'affaires
 - Résultat
 - Endettement
 - Marge
 - Autres items à définir
- Relations banques
- Subventions
- Remises pratiquées
- Fichier client fidélité

Promotion, communication :

- Animations en/hors les murs
- Réseaux sociaux
- RP
- Newsletter
- Site Internet

ANNEXE 1 : DONNÉES À COLLECTER (4)

Graphistes, autres métiers indépendants de l'édition, entreprises de pre-print, imprimeurs

Carte d'identité :

- Coordonnées
- Statuts
- Création
- Inscription dans un réseau :
 - National
 - Régional
- Emploi (et % CA)
- Formation et qualification

ANNEXE 2

Édition

5811Z - Édition de livres

8 critères de la famille 1 :

Les maisons d'édition (à l'exclusion des revues)

- A son siège social implanté dans la région
- A pour activité principale l'édition ou un département dédié à l'édition
- Publie à compte d'éditeur
- A au moins 2 ans d'existence
- Possède au moins 5 titres au catalogue
- Est référencé sur Électre et Dilicom
- A une diffusion/distribution organisée ou déléguée à une entreprise professionnelle
- A un numéro d'ISBN
- Pratique le dépôt légal

4 critères de la famille 2 :

Les éditeurs de livre d'artiste et/ou de bibliophilie contemporaine

- A son siège social implanté dans la région
- A pour activité principale l'édition de livre d'artiste et / ou de bibliophilie contemporaine
- A au moins 2 ans d'existence
- Possède au moins 5 titres au catalogue

6 critères de la famille 3 :

Les structures éditoriales

- A son siège social implanté dans la région
- Publie à compte d'éditeur
- A au moins 2 ans d'existence
- A un numéro d'ISBN
- Pratique le dépôt légal
- Publie au moins un ouvrage par an

Librairies

4761Z - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé

La librairie est un point de vente de livres ancré dans un lieu physique, mobile ou non-mobile, ouvert au public et dont le siège social est implanté dans la région.

Afin de mesurer toutes ces données il est nécessaire d'attendre la fin de la première année d'existence et le premier bilan comptable.

Critères :

- 30 % du chiffre d'affaires réalisés sur la vente de livres neufs
- 1 000 titres référencés minimum
- 50 % du capital minimum est détenu par une ou plusieurs personnes physiques ou par une société dont le capital est détenu en majorité par une ou plusieurs personnes physiques
- 30 % d'ouvrages de plus d'un an proposés à la vente
- Ne peut être une franchise

Diffuseurs/distributeurs

4649Z - Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques

Critère :

- A son siège social implanté dans la région